Pour tous ceux qui aiment les Rillettes

Septième Edition

Le Printemps DES RILLETTES

EN SARTHE

2024

16 - 24 mars

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

www.printempsdesrillettes.fr # PrintempsdesRillettes

Organisé par :

Le Parc Fermier de la Sarthe CENOMANS · ARTISAN BOUCHER · ARTISAN CHARCUTIER DE FRANCE CNCT · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE · CONFRERIE DES CHEVALIERS DES RILLETTES SARTHOISES MAMERS SARTHE · PRUNIER CHARCUTERIE FAMILIALE 1931

En partenariat avec

Le Mans Métropole · RÉGION PAYS LOIRE · CA ANJOU MAINE · france bleu maine · LM tv Sarthe · ttf IMPRIMEURS · RCF RADIO Sarthe · actu.fr · Sarthe Le Département

Ne pas jeter sur la voie publique

Comment devenir l'un des acteurs du festival ?

Consultez la **Foire aux Questions F.A.Q.** sur notre site internet
pour trouver réponses à vos questions : https://www.printempsdesrillettes.fr/faq/

1. CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DU PRINTEMPS DES RILLETTES

Le Printemps des Rillettes, c'est la fête avec tous ceux et celles qui aiment les Rillettes en Sarthe et partout dans le Monde. Créez votre événement, nous vous accompagnons !

- Consigne n° 1 : **LIBERTÉ**
- Consigne n° 2 : **IMAGINATION**
- Votre but : créer la **FÊTE** et la **CONVIVIALITÉ** autour de vous en étant **AMBASSADEUR DES RILLETTES DE LA SARTHE**

Le Printemps des Rillettes est un **festival ouvert, festif, fédérateur, remarquable, loyal, bienveillant et durable**, se déroulant **partout en Sarthe** avec tous ceux et celles qui aiment les Rillettes. Il s'agit d'une démarche collective d'animation du territoire et de valorisation des savoir-faire. Ainsi, **chacun peut être acteur de la fête et Ambassadeur des Rillettes de la Sarthe**, où que vous soyez dans le Monde !

⇨ **Téléchargez la Charte éthique** sur le site internet www.printempsdesrillettes.fr/documents

Les constantes du Printemps des Rillettes

- Le festival se déroule chaque année sur 9 jours, autour du 20 mars, premier jour du Printemps. Vous disposez donc de **2 week-ends complets et une semaine** pour réaliser votre événement
- Le Printemps des Rillettes comporte un **programme officiel** mené par l'association et ses partenaires, et un **programme libre** "*Mon Printemps des Rillettes*" à l'initiative de chacun (§ 2)
- Pour votre événement, vous pouvez **faire appel à des partenaires** indépendants des sponsors majeurs du festival (ceux qui figurent sur les affiches) mais sans jamais les masquer (§ 3)
- L'association Le Printemps des Rillettes vous apporte un **soutien à la communication** par des outils gratuits ou payants, de même que certains de nos partenaires officiels (§ 4).

Les axes forts du Printemps des Rillettes :

L'association LE PRINTEMPS DES RILLETTES privilégie 5 axes :

- le volet gastronomique, évident quand il s'agit de Rillettes
- la promotion des initiatives locales ou collectives, contribuant ainsi à la vie de nos territoires
- le volet culturel, artistique et sportif, apportant une diversité d'intérêts pour tous les publics
- la valorisation de tous les amis et Ambassadeurs des Rillettes de la Sarthe où qu'ils se trouvent
- et bien sûr la fête, la bonne humeur, l'humour, la convivialité et le partage

En prenant les Rillettes de la Sarthe comme prétexte et/ou comme support, nous voulons mettre en avant les savoir-faire et les initiatives des personnes, des associations, des entreprises et des institutions qui y participent. Bien sûr, toutes les recettes de Rillettes sont admises !

Recevez notre infolettre Rillettes-INFOS et abonnez-vous à nos réseaux sociaux :

Vous serez ainsi régulièrement informé(e) de l'avancée de la préparation du festival et de son évolution.

À savoir : *inscrivez-vous au plus vite sur* www.printempsdesrillettes.fr/contact

Vos contacts à l'association Printemps des Rillettes :

Site web : www.printempsdesrillettes.fr
Courriel : printempsdesrillettes@gmail.com
Téléphone point d'entrée à l'association : 02 43 28 58 58

Votre contact direct au festival :
Son téléphone : Son email :

Dès que votre projet se précise, parlez-en même s'il n'est pas finalisé. L'un des bénévoles du Comité opérationnel du Printemps des Rillettes pourra vous guider en fonction de vos demandes.

2. COMMENT PARTICIPER ET ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ?

Votre participation est complètement libre. Elle peut donc prendre la forme que vous jugerez la plus opportune au cadre du festival et la plus adaptée à votre contexte :

- **Événement particulier "Mon Printemps des Rillettes" :** création, réalisation et animation d'un événement **vous concernant directement ou votre établissement**. Votre événement peut être **public ou privé**. Vous pouvez mettre en avant vos produits et vos savoir-faire, créer des animations d'entreprise ou associatives, pratiquer de la vente ou de la billetterie si vous le souhaitez. La durée de votre événement peut être de seulement quelques heures, un jour ou pour toute la durée du festival.
  Vous bénéficiez des **outils de communication de l'association** (calendrier des événements, reprise de vos annonces sur nos réseaux sociaux et le site internet via les hashtags officiels) et des **supports** à la marque Printemps des Rillettes : kit gratuit de PLV (affiches, flyers et stickers), affichage personnalisable et objets payants (gobelets éco plastiques, badges, sacs, rouleaux d'étiquettes, tabliers…. Voir dernier chapitre).

- **Événement local Collectif :** dans ce cas, votre projet d'évènement est **co-réalisé par votre organisation et d'autres** telles que des associations, des collectifs, des commerçants, des entreprises, des institutions, des collectivités, etc… Il s'agit d'un **événement ouvert au public, éventuellement décentralisé ou en lieux multiples,** dans lesquels les Rillettes servent de support. Par exemple : animations, marchés, expositions, fêtes, spectacles, concours, repas, sport…
  En plus des moyens de communication de l'association Printemps des Rillettes pour les événements particuliers, votre événement collectif bénéficie d'une **mise en avant supplémentaire** : publication par l'association sur nos réseaux sociaux, diffusion de votre article de blog sur notre site, diffusion à nos partenaires médias.

- **Événement Officiel :** votre projet d'**événement collectif et public** est proposé à l'association Le Printemps des Rillettes qui décide de l'inclure dans le **programme officiel** du Printemps des Rillettes.
  Cette décision est prise notamment en rapport avec la charte éthique du festival et la cohérence du programme général.
  Votre événement figure alors sur les supports numériques et imprimés qui sont diffusés à la presse et auprès du public par l'association. Votre événement arbore le logo "Événement officiel".
  La **date limite** pour proposer les événements officiels sûrs est fixée à **fin janvier**.

À savoir : opérations commerciales promotionnelles*. Elles sont possibles et même souhaitables pour encourager la vente et la consommation de rillettes, mais sans déstabiliser le marché local ou défavoriser la production locale ; tous les acteurs du Printemps des Rillettes doivent d'abord être Ambassadeurs des Rillettes de la Sarthe. Le droit d'utiliser nos marques peut être retiré en cas d'abus.*

D'autres formes de participations individuelles au Printemps des Rillettes sont également possibles :

- **Être bénévole :** Jeunes et moins jeunes, nous accueillons avec plaisir toutes les compétences, particulièrement dans les domaines de l'animation, de l'événementiel, de la communication, de la logistique, des arts culinaires, de la musique, du bricolage, … Vous vous impliquerez dans la mise en œuvre des tâches clefs de ce festival : relations avec les publics, animations sur les manifestations, accompagnement des projets locaux, réseaux sociaux, …
- **Être stagiaire étudiant :** pour une durée de 3 mois entre janvier et fin mars en priorité. Nous aimons les jeunes motivés, qui ont des idées et du cœur à l'ouvrage, plutôt profils en BTS communication ou plus, webmaster, médiateur culturel... Nous avons hâte de vous rencontrer !

- **Valoriser vos compétences culinaires** au travers du concours de recettes de cuisine à base de Rillettes, vous présentez votre spécialité dans l'une des 3 catégories ouvertes : particuliers, jeunes des écoles pro, professionnels. Elle sera évaluée par un jury de la Confrérie des Chevaliers des Rillettes Sarthoises …et vous serez peut-être l'un(e) de ses lauréats.
- **Valoriser vos talents culturels, artistiques, sportifs** en nous envoyant des poésies, des photos, des vidéos, des BD, des collections historiques, … tout ce qui constitue et enrichit le patrimoine des Rillettes, ou bien en réalisant une performance ou en créant un inédit. Votre réalisation ou votre prestation pourra alimenter les réseaux sociaux et la Journée Internationale des Rillettes.

3. QUELS PARTENARIATS ?

Aux côtés des membres fondateurs du festival, 35 institutions et entreprises s'engagent pour le Printemps des Rillettes. Votre volonté de sponsoring ou de partenariat peut prendre 3 formes :

- **Partenariat Local :** notamment dans le cas d'un événement collectif que vous portez ou auquel vous participez. Votre organisation contribue sous forme de produits ou services, de bénévolat ou d'apport financier. Il vous revient de mettre en avant votre contribution dans la communication que vous réalisez autour et pendant cet événement. Nous vous encouragerons si nécessaire à prendre contact avec nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Crédit Agricole, …) ou officiels ou médias dont les entreprises ou les antennes locales peuvent également être intéressées à accompagner votre projet. Utilisez le logo *"Mon Printemps des Rillettes"*

- **Partenariat Officiel ou Sponsoring :** réalisé directement avec l'association du Printemps des Rillettes. Celui-ci peut prendre diverses formes techniques (prestations de services ou de mise à disposition de produits ou d'équipements en fonction des besoins de l'association) ou financière au budget du festival, ou celle d'un plan média pour les entreprises de presse.
  À partir d'une valeur de 2000 €, votre partenariat est matérialisé par le logo "Partenaire officiel" que votre organisation peut utiliser dans l'ensemble de sa communication durant l'année du festival. Votre organisation bénéficie notamment du passage de votre marque sur les carrousels du site internet www.printempsdesrillettes.fr et de liens promotionnels comportant vos coordonnées et sites internet.
  Vous pouvez aussi contribuer au Centre de Ressources et ainsi promouvoir vos savoir-faire.
  ⇨ Voir les partenaires sur https://www.printempsdesrillettes.fr/mur-de-partenaires/

- **Partenariat Majeur :** Il est réservé à 8 collectivités, institutions, médias ou entreprises choisies par l'association Printemps des Rillettes qui apportent une aide majeure au budget et/ou au plan média du festival, et qui ne sont ni productrices ni distributrices de rillettes. Ces partenaires majeurs figurent sur l'affichage imprimé et en tête du site internet.

***À savoir : les contreparties données par le Printemps des Rillettes** aux partenaires officiels et majeurs varient en fonction du niveau d'engagement. Contactez-nous pour les connaître.*

***À savoir : sponsors institutionnels et sponsors locaux.** Les logos des 8 partenaires majeurs du Printemps des Rillettes figurent sur les documents d'affichage imprimés et numériques, y compris le kit "Mon Printemps des Rillettes". En utilisant les marques déposées et logos du Printemps des Rillettes, vous vous engagez à conserver ou à ne pas masquer la présence de ces partenaires majeurs y compris si vous faites appel à des sponsors ou partenaires locaux qui pourraient être leurs concurrents.*

4. COMMENT COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET ?

- **Annoncez votre événement sur l'agenda en ligne du Printemps des Rillettes aussitôt que possible :**
  - Votre événement apparaîtra alors classé par date, par zone géographique et par thème.
  - Communiquez l'info sur vos réseaux sociaux en créant par exemple un événement Facebook, et toujours en utilisant les **hashtags officiels** et/ou en mentionnant **@printemps des rillettes**
- **Utilisez les réseaux sociaux du Printemps des Rillettes :**

Utilisez les hashtags officiels comme **#PrintempsDesRillettes** (voir en début de ce document) et :

- mentionnez sur votre Facebook : @printemps rillettes
- mentionnez sur votre Instagram : @printempsdesrillettes
- mentionnez sur votre X-Twitter : @printempsdesril

Nous serons ainsi prévenus de votre message. Il sera repris sur nos réseaux après évaluation humaine.

À savoir : *soignez votre titre, votre accroche, la description et l'orthographe de vos publications.*

- **Utilisez les KITS GRATUITS de P.L.V. du Printemps des Rillettes :**
  - **kit de PLV standard** imprimée (affiche officielle + flyers A5 + planche d'autocollants)

À savoir : *nous communiquons les lieux de retrait fin février via le site web et nos réseaux sociaux (syndicats professionnels, Chambres consulaires, Métro, caisses locales de Crédit Agricole,...)*

- **Affiches et flyers "Mon Printemps des Rillettes" téléchargeables et personnalisables** avec votre traitement de texte Word ou Open Office, pour formats A4 et A5
- **Code couleur ou "dress code" :** privilégiez des éléments vestimentaires **roses** ou/et **verts** ou **vichy rose** (foulards à réaliser soi-même, cravates, chemises, …)

- **Utilisez les objets floqués (goodies) Printemps des Rillettes. Quelques exemples :**
  - Gobelets éco plastique 33 cl imprimés "Printemps des Rillettes", par 50 unités
  - Rouleaux d'étiquettes adhésives "Printemps des Rillettes", à coller sur vos couvercles de pots de rillettes, par rouleaux de 1000 étiquettes
  - Badges (épinglettes) "Printemps des Rillettes" Ø 35 mm
  - Sacs cabas recyclables, imprimés "Printemps des Rillettes"
  - Guirlandes imprimées "Printemps des Rillettes"

À savoir : *bon de commande sur* www.printempsdesrillettes.fr/goodies.

- **Faites appel au Centre de ressources des partenaires officiels :**
  - Kit personnalisable pour commerçants, à votre marque, réalisé par ITF
  - Kit personnalisable pour restaurateurs, à votre marque, réalisé par ITF
  - Avantages du Club Partenaires de LMTV Sarthe
  - Consultez aussi les autres entreprises partenaires du festival
- **Faites appel à des partenaires et relais locaux :**
  - Mairie ou Communauté de communes ; associations de commerçants ou d'artisans
  - Caisses locales de Crédit Agricole ; antennes locales des partenaires officiels
  - Entreprises productrices de rillettes ; établissements scolaires ou universitaires ; etc.

À savoir *: vous pourrez recevoir des offres commerciales de nos partenaires officiels.*

- **Connaissez et informez vos correspondants de presse locaux :**

Médias	Votre correspondant
Ouest-France :	
Le Maine Libre :	
Journal local :	

Médias	Votre correspondant
Radio :	
Télévision :	
Web :	